

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 7 septembre 1961

La séance est ouverte à deux heures et demie.

### LA DÉFENSE NATIONALE

ANNONCE D'UNE AUGMENTATION DES FORCES  
ARMÉES—DÉCISIONS RELATIVES AUX  
MESURES D'URGENCE

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, les délibérations de la Chambre, d'ici quelques jours, en seraient facilitées, je pense, si je mettais les députés au courant de certaines décisions qu'a prises le gouvernement. Je vais traiter de certains aspects de la question et mon collègue, le ministre de la Défense nationale (M. Harkness), en abordera un ou plusieurs autres. Ces déclarations ne sont pas destinées à remplacer les exposés plus complets que feront les ministres à l'occasion de l'examen des crédits, non plus que celui que je me propose de faire au sujet de mesures d'urgence, lorsque les crédits en cause seront mis en discussion.

Tout le monde reconnaît, je crois, que la situation internationale s'est détériorée et que la tension s'est accrue depuis que nous nous sommes vus la dernière fois. Cela est dû en grande partie aux déclarations qu'a formulées le premier ministre Khrouchtchev à l'égard des intentions du Kremlin et des attitudes en ce qui a trait à Berlin-Ouest ainsi qu'à d'autres questions connexes. Après avoir consulté ses alliés de l'OTAN, le gouvernement en est venu à la conclusion qu'il faudrait prendre certaines mesures en vue de renforcer le système de défense du Canada tant outre-mer qu'au pays.

Nous avons décidé d'accroître les effectifs militaires d'outre-mer et les effectifs navals affectés à l'OTAN, de la manière suivante:

Pour que la Marine royale du Canada soit assez forte pour faire face à un état d'urgence prolongé, on augmentera les effectifs actuels de 1,749 officiers et marins.

On ajoutera 1,106 hommes de tous grades à la Quatrième brigade d'infanterie en Europe et des renforts de 1,515 hommes se tiendront en disponibilité au Canada.

Deux cent cinquante officiers et aviateurs iront s'ajouter à la 1<sup>re</sup> division aéroportée de l'ARC en Europe.

Nous avons adopté un décret du conseil portant de 12,000 à 14,000 le nombre maximum de militaires postés en Europe, afin de pouvoir

renforcer encore la brigade et la division aéroportée qui s'y trouvent.

L'augmentation des forces affectées à l'OTAN se fera par l'envoi de troupes instruites actuellement cantonnées au pays.

En outre, dans un effort pour améliorer d'une façon générale la valeur de nos forces au pays, et surtout celles qui constituent la réserve stratégique et qui peuvent être appelées à servir en Europe, nous nous proposons d'augmenter l'effectif de l'armée de quelque 8,950 hommes et celui de l'aviation de 989 hommes.

Il faudra donc augmenter d'environ 15,000 hommes nos troupes régulières; nous comptons commencer sans tarder le recrutement. Pour autoriser cette augmentation sous l'empire de la loi sur la défense nationale, un décret du conseil vient d'être adopté qui porte de 120,000 à 135,000 le maximum des effectifs des troupes régulières. Avec la permission de la Chambre, je déposerai ces décrets du conseil à la fin de ma déclaration.

Afin de maintenir à son degré d'excellence notre brigade outre-mer, il a été décidé, comme on l'a déjà annoncé, de retarder jusqu'à l'année prochaine le retour au Canada du bataillon des Black Watch actuellement avec la brigade et son remplacement par un autre bataillon du même régiment en provenance du Canada.

Les décisions que j'ai exposées n'auront pas pour effet de créer de nouvelles unités ou de nouvelles formations, mais plutôt d'activer l'état de préparation des forces existantes et de rendre plus efficace la contribution des forces armées à l'organisation des mesures d'urgence pour la défense passive. Nous espérons qu'on ne regardera pas ces décisions comme une provocation, mais plutôt comme une manifestation de l'intention du Canada de rester étroitement solidaire de ses partenaires de l'OTAN.

En revisant nos moyens de défense, nous avons conclu qu'advenant une guerre nucléaire nous aurions besoin d'un plus grand nombre d'hommes exercés aux opérations de survivance que nous n'avons à l'heure présente. Aujourd'hui, la milice compte un effectif d'environ 42,000 hommes. Si le Canada était attaqué, nous aurions besoin d'un bien plus grand nombre d'hommes pour les opérations de survivance et pour l'appui à donner aux troupes régulières en campagne.

En conséquence, le gouvernement a approuvé un programme visant à augmenter le